
Adresse des citoyens de la société populaire et des tribunes de Béthune à la Convention nationale, lors de la séance du 4 frimaire an III (24 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens de la société populaire et des tribunes de Béthune à la Convention nationale, lors de la séance du 4 frimaire an III (24 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 133-134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19659_t1_0133_0000_6

Fichier pdf généré le 15/07/2019

signal de ralliement... nous avons remis nos armes et nos salpêtres, mais nous avons nos faux et nos fers de charrue, nos bras robustes et vigoureux engloùtiront les traîtres.

Nous possédons le brave Gauthier, il n'a ni moustaches, ni grand sabre, il n'est point escorté de dragons... mais entourré d'hommes probes et vertueux, de patriotes prononcés, de véritables amis du peuple, il sait allier la justice et la sévérité, faire aimer et respecter les lois, enraciner le germe heureux des vertus républicaines et porter tous les cœurs à la Convention.

Suivent 33 signatures.

w

[*La société populaire d'Ingouville à la Convention nationale, Ingouville, Le 13 brumaire an III*] (42)

Liberté, Égalité, République ou la mort.

Citoyens représentans du peuple,

Nous nous empressons de vous transmettre notre voeu sur votre adresse énergique au peuple français.

Elle est le marteau de la cloche, qui rallie tous les peuples sous le drapeau de la liberté, qui sonne la dernière heure des tyrans, des scélérats, des intrigans conjurés contre le bonheur de la société; elle est la boussole qui conduira dans le port du salut, avec le vent de la victoire, le vaisseau de la République. N'en abandonnez pas le gouvernail, citoyens représentans, qu'il n'ait franchi tous les écueils et que vous n'ayez conjuré pour jamais les orages, qui l'ont tant de fois mis en péril.

Vive la République, vive la Convention nationale.

Salut, Force, Justice.

Les citoyens de la Maison Commune d'Ingouville soussignés.

Suivent 24 signatures.

x

[*La société populaire de la commune de Savenay à la Convention nationale, Savenay, le 30 vendémiaire an III*] (43)

Citoyens représentans,

Reconnaissance et bénédictions éternelles soient à jamais rendues aux pères de la patrie qui viennent de substituer l'empire indestructible de la justice, de la raison, de l'humanité et des vertus républicaines au régime affreux de la terreur, des vexations et des vengeances que le dernier tyran et ses complices, plus féroces, plus sanguinaires que Dracon, avaient réussi à organiser.

(42) C 328 (2), pl. 1454, p. 25.

(43) C 328 (2), pl. 1454, p. 32.

Ô vous nos dignes législateurs, nos vrais soutiens, l'objet de tous nos vœux et de notre admiration, notre unique point de ralliement, continuez à démasquer les traîtres, à déjouer toutes les factions! Dans vos mains sont les destinées de 25 millions d'hommes, qui attendent de vos lois dictées par la justice et votre profonde sagesse, le bonheur, la gloire et la prospérité nationale. Ah, combien nos cœurs flétris par la crainte et la stupeur universelle se sont dilatés! quelle occasion de joie! de quel enthousiasme nous avons été pénétrés en entendant la lecture si intéressante de votre adresse au peuple français, où vous avez manifesté vos principes et vos sublimes sentimens! Cette époque mémorable, le triomphe des vertus sur le vice, du courage sur la scélératesse a fait une telle impression sur nos âmes qu'elle ne nous a laissée de force que pour nous écrier, d'une voix unanime, dans les plus vifs transports de la gratitude et de l'allégresse: vive à jamais la République et la Convention nationale!

Savenay, le 30 vendémiaire, an 3^{ème} de la République une et indivisible.

Suivent 37 signatures.

y

[*Les citoyens de la société populaire et des tribunes de Béthune à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (44)

Citoyens représentans,

Et nous aussi nous avons tressaillis de joie à la lecture de votre sublime Adresse; elle a achevée de fermer les playes profondes que nous avoit faites la tyrannie, que vous avez si justement proscrite, elle nous assure la liberté et ses bienfaits que la scélératesse et l'intrigue étoient parvenus à nous presque entièrement arracher.

Nouveaux tyrans! Dominateurs perfides! vous êtes anéantis et la République est sauvée.

Graces immortelles vous en soient rendues Représentans du Peuple français, vous avez parlé et tous les crimes ont disparus.

Invariablement attachés à la Convention nationale et à ses principes sacrés, nous jurons de concourir de tous nos moyens au triomphe de la liberté et de l'égalité.

Nous jurons d'exercer la surveillance la plus active sur les aristocrates; les hommes immoraux, les dilapidateurs de la fortune publique, les intrigans et les meneurs qui prétendroient encore se relever du coup terrible que vous leur avez porté.

Nous jurons de n'écouter que vous et comme vous nous ne nous écarterons jamais des principes de sagesse, de justice et d'humanité qui rendront autant d'amis à la République que le régime acerbe, que nous destestons, lui en enlevait chaque jour.

Restez à votre poste, dignes représentans, achevez vos glorieux travaux et bientôt nous n'aurons plus d'ennemis.

(44) C 328 (2), pl. 1454, p. 20.

Vive la République une et indivisible. Vive la Convention nationale.

Les citoyens de la société populaire et des tribunes de Béthune soussignés.

Suivent 111 signatures.

z

[*Les membres composant la société populaire d'Hébécourt à la Convention nationale, Hébécourt, le 12 brumaire an III*] (45)

Citoyens législateurs,

Les plus vifs applaudissements de nos concitoyens ont accueilli votre adresse au peuple français. C'étoit l'élan sublime et naturel de la vertu, rendant hommage à la vérité.

Une promulgation solennelle faite au peuple assemblé le trente vendémiaire dans le temple de l'Être suprême, à consacré ce moment de sagesse et de justice, le peuple toujours bon juge, quand il n'est point égaré par les intrigants, a apprécié les grandes vérités que lui disent ces représentants, et ils le mettent soigneusement en garde contre ces hommes outrés qui se disent exclusivement ses amis, ne chercheroient qu'à le tromper.

Législateurs, l'esprit public est excellent dans cette commune, le patriotisme y triomphe, nous n'y reconnoissons d'autre guide que le pur amour de la liberté, d'autres principes que ceux de l'égalité, de la probité et de l'humanité, d'autre centre de réunion que la Convention nationale, ces sentimens se sont manifestés par l'enthousiasme général aux cris de vive la République, vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

Suivent 20 signatures.

a'

[*La société populaire de Pierrelatte à la Convention nationale, s.l.n.d.*] (46)

Représentants du peuple,

La lecture de votre adresse au peuple français, a été entendue par la société populaire de cette commune, avec le plus vif enthousiasme et la plus grande satisfaction.

Renfermant les principes qui caractérisent des vrais républicains, elle nous servira de guide dans la marche révolutionnaire, que nous voulons suivre avec exactitude, étants toujours unis de cœur et d'âme à la Convention, et prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour les succès de ses glorieux travaux.

(45) C 328 (2), pl. 1454, p. 24.

(46) C 328 (2), pl. 1454, p. 31.

Continués législateurs, de maintenir la justice et la vertu à l'ordre du jour, déclarés une guerre à mort aux continuateurs de Robespierre, à tous ces anarchistes et vils intrigans, qui ne peuvent avoir une existence, qu'au centre des calamités publiques, et qui sous le masque du patriotisme, cherchent à s'emparer d'un pouvoir que le peuple n'a confié qu'à la Convention.

Périssent tous ces hommes qui peu satisfaits d'avoir répandu la terreur sur toute la surface de la République, voulaient en nous provoquant à la guerre civile, établir leur puissance despotique sur un tas de cadavres, sur les vols et les dilapidations des fortunes publiques et privées.

Oui, législateurs, fermes à votre poste, ne le quittés qu'après avoir établi notre gouvernement, sur des bases inébranlables, et après avoir détruit les ennemis intérieurs et extérieurs de la République.

Fixant enfin l'opinion publique, que le cri de ralliement de tous les Français soit celui de vive la République, vive la Convention.

Les membres composant la société populaire de la commune de Pierrelatte.

AFFORTY, *président*, PAUME, *secrétaire*
et 88 autres signatures.

8

a

L'agent national près le district d'Auxerre, département de l'Yonne, écrit que cent sept articles de biens nationaux et d'émigrés, estimés 20 597 livres, ont été vendus, du 3 au 7 Brumaire, 167 850 liv.

b

L'agent national près le district de Villefranche [sur-Saône], département du Rhône, envoie le tableau des ventes des biens d'émigrés faites dans la deuxième décade de vendémiaire, dont l'estimation s'élève à 69 180 liv., et la vente à 397 150 liv. (47)

c

L'agent national près le district de Mauriac, département du Cantal, écrit que, depuis le mois de pluviôse, des biens d'émigrés estimés 1 142 638 liv., ont été vendus 3 276 150 liv.

(47) P.-V., L, 81. *Bull.*, 5 frim. (suppl.).